

Le rôle de la Direction recherche économique est principalement de conseiller les dirigeants de la Fédération sur toutes les politiques et tous les dossiers reliés à l'industrie laitière. Pour accomplir ce mandat, il lui est donc nécessaire de réaliser des études, des analyses et des textes de vulgarisation qui guideront les différentes instances décisionnelles et opérationnelles de notre organisation.

Au niveau national, la Direction a continué de jouer un rôle actif dans l'implantation et le suivi des ententes de mise en commun (P6 et P9). En 1997, des efforts particuliers ont été nécessaires pour bien documenter la mesure des variations des marchés et de l'établissement des parts de chaque province dans la mise en commun. Des interventions importantes ont aussi été requises pour le règlement d'un différend avec l'Ontario au niveau du prix de la classe 4A ainsi que pour l'évaluation de l'efficacité des programmes de publicité du lait de consommation dans cette même province.

Toujours sur la scène nationale, la Direction assure le suivi et l'évaluation des différents sujets discutés au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) ainsi que le suivi du dossier des classes spéciales.

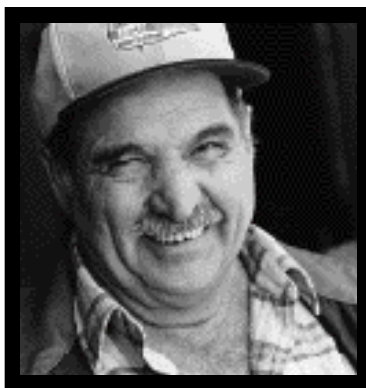
Sur le plan provincial, la Direction a collaboré de près avec la Direction principale aux opérations et au partenariat externe dans la négociation des conventions de mise en marché du lait (CMML). Deux mémoires ont d'ailleurs été produits dans ce contexte: le premier concernant spécifiquement les CMML et le second pour appuyer la conversion du prix de la classe 1 en vue de l'implantation du nouveau système de facturation des usines basé sur la dernière utilisation des composants.

La dernière année n'aura toujours pas vu le dénouement du dossier de la diarrhée virale bovine (BVD). Toutefois, suite à l'engagement qu'il avait pris à notre assemblée générale annuelle de 1997, le ministre de l'Agriculture a confié à la Société de financement agricole un mandat d'évaluation de la situation financière des entreprises les plus touchées. Ce n'est qu'en 1998 cependant que nous connaissons les décisions finales du ministre dans ce dossier.

Des représentations ont été faites avec plus de succès auprès de la Société du crédit agricole (SCA) du Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada concernant un programme de taux d'intérêt de la SCA. L'éclaircissement d'une mauvaise interprétation des données de prix du lait a permis à une vingtaine de producteurs participant à ce programme d'obtenir des corrections à la baisse des intérêts payés ces dernières années. Nous devons souligner la bonne collaboration des deux organismes publics engagés dans ce dossier.

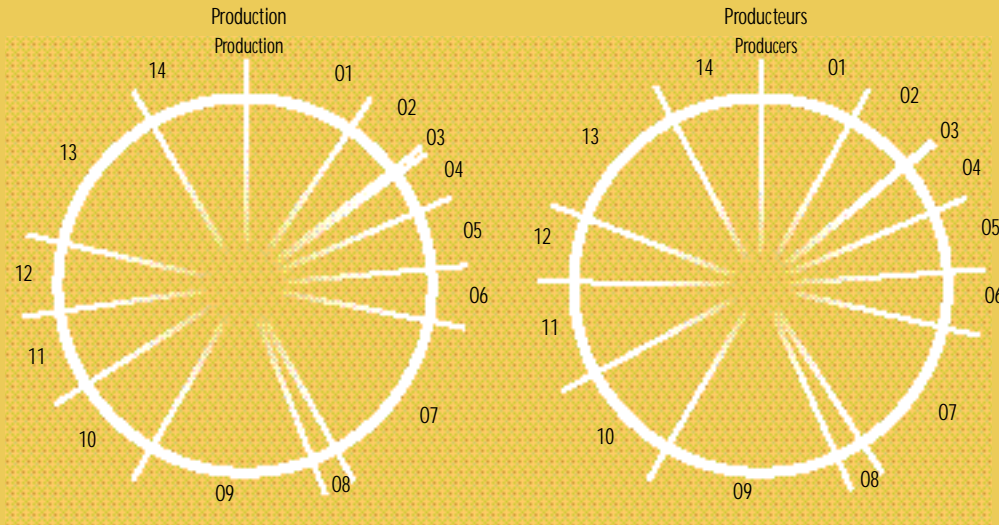
Au chapitre de la recherche, le directeur a continué jusqu'en avril 1997 à cumuler sa tâche et celle de la direction générale de Novalait inc. Rappelons que Novalait inc. est la structure d'investissement que se sont donnée les producteurs et les industriels laitiers du Québec pour soutenir ensemble certains efforts de recherche. En avril 1997, Mme Danielle Rivard a été embauchée par Novalait inc. afin d'assumer à temps plein cette importante tâche de direction. La Direction recherche économique continue quand même d'être très présente dans cette intervention en recherche par sa participation au sein du conseil d'administration ainsi qu'à différents comités scientifiques et de gestion de projets de la compagnie.

En matière de communication et d'information, nous collaborons régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois*. Nous avons introduit une nouvelle section «Statistiques» qui semble, selon les commentaires reçus, plaire aux producteurs. Nous rencontrons occasionnellement des groupes de producteurs ou des groupes externes à notre organisation pour traiter de différents sujets concernant l'industrie laitière. Nous rédigeons également de nombreux documents visant à vulgariser nos travaux et à faciliter ceux des différentes instances de la Fédération.



Répartition régionale de la production et des producteurs au 31 décembre 1997
 Production and producers by region as at December 31, 1997

Régions Regions	Production Production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	Pourcentage Percentage	Nombre Number	Pourcentage Percentage
01 – Estrie	273 696 875	9,67	869	8,26
02 – Côte-du-Sud	140 288 238	4,96	596	5,66
03 – Gaspésie	5 977 600	0,21	34	0,32
04 – Lanaudière	109 942 473	3,89	470	4,47
05 – Mauricie	135 406 203	4,79	561	5,33
06 – Laurentides	130 958 617	4,63	493	4,69
07 – Centre-du-Québec	394 816 605	13,95	1 303	12,38
08 – Abitibi-Témiscamingue	59 114 084	2,09	251	2,39
09 – Québec	401 560 912	14,19	1 583	15,04
10 – Beauce	222 722 030	7,87	929	8,83
11 – Bas-Saint-Laurent	189 946 187	6,71	839	7,97
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	160 673 626	5,68	595	5,66
13 – Saint-Hyacinthe	371 079 836	13,12	1 197	11,38
14 – Saint-Jean-Valleyfield	233 088 434	8,24	802	7,62
Total	2 829 271 720	100,00	10 522	100,00



ECONOMIC STUDIES

The role of the Economic Studies Department is principally to advise Federation managers on all policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must do studies and analyses and prepare texts to guide our organization's various policy development and operations groups.

At the national level, the Department continued to play an active role in implementing and monitoring the Pooling Agreements (P6 and P9). In 1997, special efforts were needed to carefully document market variations and to establish the shares of each province in the pool. Much work was also required to settle a disagreement with Ontario regarding the price of Class 4A, as well as to evaluate the effectiveness of advertising programs for fluid milk in that province.

Still on the national scene, the Department also continued to monitor and evaluate the different

subjects discussed at the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC), as well as to monitor developments in the special class issue.

On the provincial scene, the Department worked closely with the Operations and External Partnerships Department in the negotiation of the Milk Marketing Agreements (MMA). Two position papers were prepared: the first specifically concerned the agreements; the second supported the conversion of the price of Class 1 as part of implementing the new system for billing plants based on the end use of components.

The year did not see the resolution of the bovine viral diarrhea (BVD) question. However, following a commitment taken at our AGM in 1997, the Quebec agriculture minister gave a mandate to the Société de financement agricole to assess the financial situation of the farms most

affected. However, the minister's final decisions in this case will not be known until 1998.

Representations were made with more success to the Canada Farm Credit Corporation (FCC) and to Agriculture and Agri-Food Canada concerning an FCC interest rates program. Clarifying a poor interpretation of milk price data helped about two dozen producers covered by this program obtain downward corrections on the interest paid in recent years. We must add that we received very good cooperation from the two public organizations involved.

Until April 1997, the Economic Studies Department's manager also had to oversee the management of Novalait inc. (Novalait is the investment structure that Quebec milk producers and dairy plants set up to jointly support certain research work.) In April 1997, Novalait hired

Danielle Rivard to take over this important management task on a full-time basis. The Economic Studies Department will still be very involved in this research work since it is a member of Novalait's Board of Directors, as well as of the different scientific and project management committees.

In the area of communications and information, we regularly contribute to the review *Le producteur de lait québécois*. We have introduced a new statistical section which producers seem to appreciate, judging from comments received. We occasionally meet with groups of producers or groups outside our organization to cover different subjects concerning the dairy industry. We also prepare numerous documents to explain technical matters and to facilitate the work of Federation directors and managers.